



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 21/09/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections sénatoriales

Le dimanche 27 septembre 2020

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 27 septembre 2020, sous la présidence de M. Arnaud BARON, Président du Tribunal Judiciaire de Guéret.

Il s'agit en Creuse d'un scrutin majoritaire à deux tours. Les 481 grands électeurs voteront dans la salle André Lejeune de Guéret.

Les opérations de vote sont prévues de 8h30 à 11h pour le 1^{er} tour, la proclamation des résultats est prévue juste après le dépouillement.

Dans l'éventualité d'un 2nd tour, le dépôt des candidatures se fera en préfecture jusqu'à 15h et le vote se déroulera de 15h30 à 17h30 le même jour, à l'espace André Lejeune. La proclamation des résultats est prévue juste après le dépouillement.

Une salle de presse sera organisée dans le hall de l'espace André Lejeune pour accueillir les médias.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse